

Jeudi 26 février 2026

Non-cumul des mandats : Laurent Wauquiez joue sur deux tableaux à la Région Auvergne-Rhône-Alpes

Le 20 février 2026, 26 élu·es du groupe Les Écologistes de la Région Auvergne-Rhône-Alpes ont écrit à la préfète de Région, au président du Conseil constitutionnel et à la présidente de l'Assemblée nationale afin de signaler l'exercice informel de fonctions exécutives par Laurent Wauquiez au sein du conseil régional. Depuis son élection comme député, ce dernier continue d'avoir les fonctions et les moyens d'un membre de l'exécutif, sous couvert de son statut de « conseiller spécial » et en dépit du code électoral et de la loi relative au non-cumul des mandats.

Fraîchement élu député en juillet 2024, Laurent Wauquiez a dû démissionner de la présidence de la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour se mettre en conformité avec la loi. Un député ne pouvant exercer les fonctions de président ou de vice-président d'un conseil régional, Fabrice Pannekoucke a pris sa place en septembre 2024.

Pourtant, Laurent Wauquiez a été nommé « conseiller spécial » et continue, dans les faits, d'exercer un rôle prépondérant au sein de l'exécutif de la Région, faisant ainsi fi de la loi sur le non-cumul des mandats. Dans un communiqué officiel du 12 septembre 2024, Laurent Wauquiez est d'ailleurs présenté comme membre de l'exécutif et il continue de figurer sur la page dédiée à l'exécutif sur le site internet de la Région. Aucun sujet n'échappe à son « portefeuille spécial », il intervient sur l'ensemble des sujets politiques majeurs, quelle que soit la thématique concernée (éducation, transports, Jeux olympiques et paralympiques d'hiver 2030, etc.).

Pour Myriam Laïdouni, conseillère régionale de l'Isère : *« Laurent Wauquiez mobilise abondamment les moyens de communication de la Région, supplantant les vice-présidents, qu'il a allègrement remplacés aux côtés du Président. Comment peuvent-ils l'afficher dans l'organigramme de l'exécutif, avoir sa signature sur tous les courriers, le laisser trôner en majesté et nous promettre la main sur le cœur qu'ils ne contournent pas la loi sur le non-cumul ? ».*

En pratique donc, tout concourt à présenter Laurent Wauquiez comme un membre à part entière de l'exécutif régional, voire comme son principal représentant. Son omniprésence dans les prises de parole, la représentation et la communication institutionnelle ne laisse guère de doute quant à cette combine : elle vise à maintenir sa position centrale au sein de l'exécutif tout en se soustrayant au respect de la loi sur le non-cumul des mandats. Une tactique parfaitement orchestrée, destinée avant tout à promouvoir les ambitions politiques personnelles du député altiligérien.

« Que Laurent Wauquiez invisibilise tous les membres de l'exécutif, Président compris, ça les regarde. Que le Président se mette dans l'ombre durant les cérémonies de vœux à la Région en le laissant prendre la lumière et se mettre en avant, c'est leur problème. Mais qu'il joue sur tous les tableaux, du conseil régional à l'hémicycle de l'Assemblée nationale, en se prévalant du statut de « conseiller spécial » afin de duper les citoyennes et les citoyens qui l'ont élu, ça ce n'est pas tolérable. Il est urgent

que cette manœuvre cesse et que le conseil régional retrouve un fonctionnement respectueux de nos lois et de nos institutions » ajoute Maxime Meyer, co-président du groupe Les Écologistes au conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes.